Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 77 (2015)

Heft: 8

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Urs Rentsch renforce l'équipe de l'ASETA

La formation continue, de même que le conseil technique et l'expertise en matière de trafic routier agricole constituent le cœur de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture. C'est en tant que nouveau collaborateur du secrétariat de Riniken qu'Urs Rensch défriche ce vaste domaine depuis la mi-juin.

Ueli Zweifel



Agé de 36 ans, Urs Rentsch a grandi sur l'exploitation agricole familiale en Haute-Argovie. Il a obtenu le certificat de capacité au terme de sa dernière année d'apprentissage d'agriculteur effectuée à l'Inforama Waldhof, près de Langenthal, avant d'exercer la fonction de chef de magasin adjoint au moulin Aeschlimann à Lotzwil. Plus tard, il a suivi une formation d'agro-commerçant ES au centre de formation Feusi à Berne. Suite à son activité de conseil et vente au service technique de l'UFA à Zollikofen, Urs Rensch a rejoint le secteur de la technique agricole et occupé successivement les postes de conseil et vente à la fabrique de roues Grebüder Schaad à Subingen (SO), de chef de produit de tracteurs à Matra à Lyss et, jusqu'à récemment, de chef de produit dans le domaine des techniques de récolte et de l'agriculture de précision dans la section CaseIH Steyr de l'entreprise Bucher Landtechnik à Niederweningen (ZH).

Technique Agricole:

Peux-tu raconter tes impressions et rencontres sur l'Association suisse pour l'équipement technique en agriculture (ASETA) avant que tu aies commencé à y travailler?

Urs Rentsch: J'avais encore peu de liens avec l'ASETA. Evidemment, j'étais au courant des différents cours proposés, j'ai participé à l'un ou l'autre championnat de conduite et vu l'autocollant sur le pulvérisateur. Mais surtout, l'ASETA était l'organisation qui publiait chaque mois *Technique Agricole* dont j'ai étudié chaque édition depuis que je sais lire.

Maintenant, tu te fais une meilleure idée de l'ASETA et surtout de ton

domaine d'activité. Que peux-tu en dire? Qu'est-ce qui est nouveau ou peut-être surprenant?

A l'ASETA jusqu'à présent, je me suis concentré surtout sur le droit de la circulation routière, les questions liées au trafic routier et tout le processus des tests de pulvérisateurs pour cultures basses. La tâche de fournir aux clients des informations fondées concernant ce qui est autorisé ou non dans la circulation routière suisse est réellement très ardue. Je suis étonné du nombre d'infractions qui existent et que l'on rencontre chaque jour sur la route.

Tu viens d'un milieu paysan et a été actif dans le secteur des machines agricoles. Tu as des atouts prometteurs. Comment veux-tu les utiliser?

De par mes expériences professionnelles précédentes, je suis au fait des caractéristiques physiques et des problématiques des machines et outils agricoles les plus récents. En tant qu'agriculteur, je connais aussi les besoins auxquels une machine doit répondre. Ainsi, j'espère que mon savoir m'aidera à apporter aux membres de notre association des connaissances spécialisées et scientifiquement valides pour les conseiller et les soutenir.

On dit que l'ASETA est le Touring Club des paysans. Qu'est-ce que cela t'inspire?

Je ne savais pas que nous assurions un service de dépannage.

Blague à part, l'ASETA offre à ses membres des conseils personnalisés et une assistance. Plus généralement, elle représente les intérêts des agriculteurs et des agroentrepreneurs en ce qui concerne le trafic routier. On sait que les prestations de transport augmentent. C'est doublement important de défendre les avantages que l'on a avec les immatriculations en vert et de trouver de bonnes solutions pour répondre aux exigences des progrès techniques

D'un autre côté, les détenteurs de véhicules et chauffeurs doivent être conscients de leurs responsabilités et respecter les prescriptions et les règles de circulation dans l'intérêt de la sécurité routière. Cependant, les règlements qui s'appliquent ne sont pas toujours clairs. De la sorte, ce n'est pas étonnant que la plupart des demandes téléphoniques portent sur les charges par essieu, le dimensionnement et les prescriptions de sécurité liés aux véhicules agricoles.

Convocation à la 91^e assemblée des délégués



Vendredi 11 septembre à 15 h L'assemblée aura lieu à Berne Brunnen (Westside)

Ordre du jour

- 1. Introduction et élection des scrutateurs
- 2. Communications
- 3. Procès-verbal de la 90^e AD du 30 août 2014
- 4. Rapport annuel 2014, rapport de la commission de contrôle
- 5. Comptes de l'exercice 2014
- 6. Donner décharge
- 7. Budget 2016
- 8. Cotisation
- 9. Elections
 - Comité
 - Président, vice-président
 - Commission de contrôle
 - Organe de révision
- 10. Hommages
- 11. Propositions *)
- 12. Divers
- * Selon l'article 20 des statuts, les propositions doivent être remises, par écrit, au président ou au directeur, au plus tard une semaine avant l'assemblée des délégués, soit le 4.9.2015.

En vertu de l'article 13 des statuts, tout membre peut assister à l'assemblée des délégués. Cependant, seuls les délégués désignés par les sections ont le droit de vote.

Avec nos salutations les meilleures ASSOCIATION SUISSE POUR

L'EQUIPEMENT TECHNIQUE DE L'AGRICULTURE – ASETA

Le président : Max Binder Le directeur : Aldo Rui

Championnat suisse des laboureurs

Dimanche 23 août 2015 à Herznach (AG) Compétition de 11h00 à 14h40 Cérémonie protocolaire et résultats à 16h30 La cantine est ouverte à partir de 10h00



💪 Agro-entrepreneurs Suisse

Invitation au barbecue 2015

Samedi 29 août 2015, à partir de 16h00 chez Frédéric Petermann, grand Vailloud 10, Lignerolle (VD)

Agro-entrepreneurs suisses et l'ARETA (Association romande des entreprises de travaux agricoles) invitent les membres avec leurs partenaires et collaborateurs au barbecue annuel chez Frédéric Petermann, grand Vailloud 10, à Lignerolle (VD), pour améliorer les contacts avec les Romands. Les entreprises Agrogaz et Entranord se présenteront à cette occasion. Merci de vous inscrire jusqu'au jeudi 20 août à Agro-entrepreneurs Suisse par courriel (office@agro-lohnunternehmer.ch).



Journée d'information sur les bétaillères

Mercredi 26 août 2015 aux Reussilles à partir de 13 h 30 à la halle du Cernil

La section JU/JB de l'ASETA, en collaboration avec le SPAA (Service de prévention des accidents dans l'agriculture), organise une journée d'information sur les bétaillères. Les diverses réglementations, la sécurité et le trafic routier seront abordés.

Cette information, théorique et pratique, se déroulera le mercredi 26 août 2015 à partir de 13 h 30 à la halle du Cernil aux Reussilles. La participation à cette information est gratuite pour les membres, mais également pour tous les agriculteurs.

Divers types de bétaillères et de vans vous seront présentés et expliqués. Pour faciliter l'organisation, merci de confirmer votre présence au gérant, philippe.chevillat@frij.ch ou 079 419 47 14.

Gymkhana de Chaindon

Dimanche 6 septembre 2015, à 9 h 30 à Reconvillier

Comme chaque année, l'ASETA section JU/JB collabore au gymkhana de Chaindon à Reconvillier qui se déroule le dimanche 6 septembre 2015 pendant la Foire de Chaindon. La manifestation commence à 9 h 30.



Gymkhana de tracteurs à Cernier

23 août 2015, en collaboration avec la Fête la Terre

L'ANETA organise un gymkhana de tracteurs, la manche qualificative pour la finale du Championnat suisse 2016. Le début du concours est à 9 h 30.

L'inscription se fait sur place sur présentation du permis de conduire. Il y aura un poste théorique avec 40 questions et quatre haltes pratiques d'habileté avec engins divers pour juniors et élites, sans compter un parcours pour enfants de 4 à 8 ans (tracteurs à pédales), de 10 à 12 et 12 à 14 ans (tracteur tondeuse à gazon). Des prix seront remis à chaque participant.



Gymkhana de tracteurs à Colombier

Du 21 au 23 août 2015

La jeunesse de Colombier organise son gymkhana de tracteurs du 21 au 23 août 2015. Le vendredi, un tournoi de pétanque dès 19 h (inscription sur place) et un bar d'ambiance sont prévus. Le samedi, le parcours débutant à 13 h précède une soirée fondue avec bar d'ambiance. Le dimanche, le parcours commencera à 9 h, un parcours enfants aura lieu l'après-midi. Tout le weekend: restauration et caveau. Sponsor: la section vaudoise.

Formation Permis G

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 30 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteurs du permis de conduire de la catégorie G.

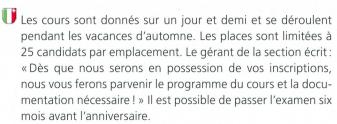
Ce permis donne aussi le droit de conduire des cyclomoteurs.



Les cours d'une durée de deux après-midi (mercredi) sont décentralisés en fonction des inscriptions et accueillent 6 à 13 participants. Le lieu des cours est Oulens-sous-Echallens, la période est à choisir: un des deux semestres de l'année. Il est possible de passer l'examen un mois avant l'anniversaire.

Lieu et dates des cours:

Oulens-sous-Echallens, novembre 2015 ou mars 2016 Contact: Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch



Lieux et dates des cours :

Cernier, lundi 5 octobre, 9 h 00 à 11 h 30, 13 h 30 à 16 h 00 mercredi 7 octobre, 9 h 00 à 10 h 30 vendredi 9 octobre, 13 h 20 (examens)

Fleurier, mardi 6 octobre, 9 h 00 à 11 h 30, 13 h 30 à 16 h 00 mercredi 7 octobre, 14 h 00 à 15 h 30 vendredi 9 octobre, 13 h 45 (examens)

L'inscription doit être retournée jusqu'au 12 septembre 2015 dernier délai, à :

M. Bernard Tschanz, ch. du Biolet, 2042 Valangin, bernardtschanz@net2000.ch



FR

Cours de conduite pour agricultrices et jeunes conducteurs

Samedi 5 septembre à l'Institut agricole de Grangeneuve à Posieux de 9h00 à 16h00

Pour parfaire ses connaissances dans la technique et les manœuvres de tracteurs, l'AFETA met sur pied un cours de conduite d'une journée qui s'adresse particulièrement aux agricultrices et jeunes conducteurs de véhicules agricoles avec un permis valable (catégorie: B, C, D, F, G).

Tarif: 110 francs pour les épouses et enfants des membres et 130 francs pour les non-membres. Compris dans le cours: inscription, café-croissant, repas de midi, gilet de sécurité.

Inscrivez-vous tout de suite (dernier délai le 20 août 2015) à l'adresse suivante: AFETA, Laurent Guisolan, rte de Grangeneuve 31, Posieux, laurent.guisolan@fr.ch, 026 305 55 58



FR

Contrôle des freins en 2015



Pour rouler en toute sécurité, l'AFETA maintient la campagne de contrôle des freins pour les chars et remorques en 2015.

Pour améliorer la sécurité lors des transports et disposer de véhicules qui répondent aux exigences, l'AFETA maintient sa campagne de test de freins en 2015. Ce test est destiné aux chars et remorques en tout genre, 30 ou 40 km/h, qui tout au long de l'année remplissent leurs rôles, dont malheureusement la maintenance est trop souvent négligée.

A l'issue du contrôle, les propriétaires disposeront d'un diagnostic précis de leurs véhicules, établi par un professionnel agréé par l'USM (la liste des ateliers peut être consultée sur le site internet de l'USM, www.smu.ch). Pour les tests, les convois doivent être équipés de freins de service hydraulique ou pneumatique. Pour ses membres, l'AFETA offre une ristourne de 30 frs par essieu sur le prix du contrôle.

Pour cela, il suffit d'envoyer une copie de la facture à l'adresse ci-dessous:

AFETA/SVLT, Laurent Guisolan, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux

Cette offre n'est pas valable à l'achat de matériel neuf ou lors d'une convocation à une expertise subséquente.

La relation du pneumatique avec le sol – grande démonstration à Ponthaux

Jeudi 27 août 2015 dès 9 h 30

Voir aussi page 46



Cours de conduite G40

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite G40 est autorisé à conduire des tracteurs agricoles et des véhicules exceptionnels à une vitesse de 40km/h au maximum. Le G40 est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et annoté dans le permis de conduire.

Conditions de participation

- Un permis de conduire de catégorie G
- Un tracteur avec dispositif de protection du chauffeur (vitesse maximale de 30 ou 40 km/h) pour la première journée
- Un tracteur et une remorque agricole pour la seconde journée (poids garanti de la remorque d'au moins 3500 kg).
- L'assurance des véhicules incombe aux participants.

Autorisation exceptionnelle

Après s'être inscrits, les participants reçoivent une autorisation exceptionnelle leur permettant de s'exercer pendant un mois au volant d'un tracteur roulant à 40 km/h, ainsi que de conduire la remorque uniquement pendant le cours sur le lieu duquel elle sera amenée par le chemin le plus direct.

Prix du cours

Membres CHF 580.– (non-membres CHF 630.–), ristourne de CHF 100.– accordée par le Fonds de sécurité routière, coûts nets de CHF 480.– pour les membres (CHF 530.– pour les non-membres). Des frais administratifs de CHF 60.– seront perçus pour une annulation survenant moins de deux semaines avant le début du cours. En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture.

Informations et renseignements

www.coursdeconduite.ch – www.g40.ch Téléphone 056 462 32 00





Le numéro 9/2015 paraîtra le 10 septembre 2015. Dernier jour pour les ordres d'insertion: 21 août 2015

Technique Agricole

77^e année

Nouveau:

Antenne romande de l'ASETA

Service technique Walter Hofer Tél. 021 557 46 46 walter.hofer@vd.ch

Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), Max Binder, président Aldo Rui, directeur

Rédaction

Tél. 056 462 32 50

Roman Engeler: roman.engeler@agrartechnik.ch Ruedi Burkhalter: r.burkhalter@agrartechnik.ch Ruedi Hunger: hungerr@bluewin.ch

Dominik Senn: dominik.senn@agrartechnik.ch Ueli Zweifel: ulrich.zweifel@agrartechnik.ch

Abonnement, changement d'adresse

Case postale, 5223 Riniken, tél. 056 462 32 00, fax 056 462 32 01 www.agrartechnik.ch

Annonces

Agripub service d'annonces, Seelandweg 7, CH-3013 Berne Alexandra Fuhrer, tél. 031 330 95 01, fax 031 330 95 30 landtechnik@agripub.ch

Vente des annonces

Daniel Sempach, tél. 034 415 10 41 daniel.sempach@agripub.ch

Tarif des annonces

Tarif valable: 2015 Rabais de 25 % sur la combinaison avec *Schweizer Landtechnik*

Production et expédition

Stämpfli SA Wölflistrasse 1, 3001 Berne

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 110.– par an (TVA incluse) Gratuit pour les membres ASETA Etranger: prix sur demande

Liste des annonceurs

Aebi Suisse AG, 3236 Gampelen	9	Profi Pneu AG, 4553 Subingen	2
AGRISANO Krankenkasse,		Raiffeisen Schweiz, 9001 St. Gallen	28
5200 Brugg AG	53	Schmid AG, energy solutions,	
Agro-Technik Zulliger GmbH,		8360 Eschlikon TG	19
6152 Hüswil 9,	43	Semence-Z-Suisse swisssem, 1567 Delley	63
Bucher AG Langenthal, 4901 Langenthal	25	Serco Landtechnik AG, 4538 Oberbipp	64
Dirim AG, 9213 Hauptwil	43	Stähler Suisse SA, 4800 Zofingen	6
Grüter Handels AG, 6018 Buttisholz	9	STIHL Vertriebs AG, 8617 Mönchaltorf	9
Hans Meier AG, 6246 Altishofen	9	Stocker Fräsen & Metallbau AG,	
Marolf Walter AG, 2577 Finsterhennen	43	5072 Oeschgen	2
Ott Landmaschinen AG, 3052 Zollikofen	2	Wälchli Maschinenfabrik AG, 4805 Brittnau	1 2
Pneuhaus Leu AG, 6280 Hochdorf	25	ZT Fachmessen AG, 5413 Birmenstorf AG	6
	AGRISANO Krankenkasse, 5200 Brugg AG Agro-Technik Zulliger GmbH, 6152 Hüswil 9, Bucher AG Langenthal, 4901 Langenthal Dirim AG, 9213 Hauptwil Grüter Handels AG, 6018 Buttisholz Hans Meier AG, 6246 Altishofen Marolf Walter AG, 2577 Finsterhennen Ott Landmaschinen AG, 3052 Zollikofen	AGRISANO Krankenkasse, 5200 Brugg AG 53 Agro-Technik Zulliger GmbH, 6152 Hüswil 9, 43 Bucher AG Langenthal, 4901 Langenthal 25 Dirim AG, 9213 Hauptwil 43 Grüter Handels AG, 6018 Buttisholz 9 Hans Meier AG, 6246 Altishofen 9 Marolf Walter AG, 2577 Finsterhennen 43 Ott Landmaschinen AG, 3052 Zollikofen 2	AGRISANO Krankenkasse, 5200 Brugg AG 53 Schmid AG, energy solutions, Agro-Technik Zulliger GmbH, 6152 Hüswil 9, 43 Semence-Z-Suisse swisssem, 1567 Delley Bucher AG Langenthal, 4901 Langenthal 25 Serco Landtechnik AG, 4538 Oberbipp Dirim AG, 9213 Hauptwil 43 Stähler Suisse SA, 4800 Zofingen Grüter Handels AG, 6018 Buttisholz 9 STIHL Vertriebs AG, 8617 Mönchaltorf Hans Meier AG, 6246 Altishofen 9 Stocker Fräsen & Metallbau AG, Marolf Walter AG, 2577 Finsterhennen 43 S072 Oeschgen Ott Landmaschinen AG, 3052 Zollikofen 2 Wälchli Maschinenfabrik AG, 4805 Brittnau

Prochain numéro:

Thème général: «Energie»

Marché

Machines pour conditionnement du bois pour chauffage

Prise en main

Case Optum

En savoir plus

Bonne luminosité compatible avec faible consommation énergétique

Sécurité

Camionnettes: des livraisons en toute rapidité et sécurité